

# Le JOURNAL

DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES

EDITION N°2

WWW.FDTT.SN



## Sur la bonne voie

La 1ère Station à gaz de Saint-Louis, bientôt mise en service

**SOMMAIRE****2****Éditorial****3****Mot du Président du Conseil d'Orientation PCO****5****Vers l'introduction de véhicules électrique au Sénégal****6****China international export, le Sénégal représenté****7****La Guinée Conakry s'inspire du modèle sénégalais****8****Le FONGIP et le FDTT, une relation dynamique et fructueuse****9****Cérémonie de Passation de Service au Ministère des Infrastructures, des Transports...****11****Renouvellement de 2. 000 taxis urbains.****12****Un décollage timide sur les taxis et mini cars de Saint Louis****13****Les deux-roues et trois roues motorisées face aux enjeux de sécurité routière****14****Focus sur la modernisation des transports terrestres**

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 15 JANVIER 2025

# ÉDITO

**J**e vous exprime tout d'abord mes vœux de bonne et heureuse année 2025. Respect et considération à vous, chers lecteurs de ce bulletin du premier trimestre de la nouvelle année 2025. L' initiative s'inscrit dans la logique de mettre à votre disposition un moyen d'accéder aux informations relatives aux services, au fonctionnement et aux activités du Fonds de Développement des Transports terrestres.

A côté des autres plateformes sociales et sur le site d'informations [www.fdtt.sn](http://www.fdtt.sn), cette parution rend compte, également, sur les perspectives en termes de projets et programmes.

Il s'agit là d'une occasion de communiquer avec le peuple pour qui nous travaillons, en particulier les acteurs du transport terrestre, pour répondre aux exigences de transparence, de dialogue et d'inclusion sur les programmes amorcés qui n'ont qu'une finalité, la Modernisation des systèmes de transport public au Sénégal. Au-delà de l'inter-action recherchée, les valeurs telles qu'édictées dans le nouveau référentiel des politiques publiques y seront clairement exprimées à travers une démarche qui vise le « **Jub, Jubal jubanti** » avec des projets innovants de modernisation dans le sous secteur des transports, matérialisés par la signature de convention avec des structures de financement, de formation et d'encadrement mises en place par l'Etat du Sénégal.

C'est pourquoi, nous nous inscrivons dans une démarche inclusive de dialogue pour répondre aux exigences de qualité telles que prônées par son Excellence, le Président **Bassirou Diomaye Diakhar FAYE**, du Premier ministre, **M. Ousmane SONKO** et du Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, **M. Yankhoba DIEME**.

C'est également l'occasion de renouveler nos félicitations au Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens(MITTA), **M. Yankhoba DIEME** pour sa nomination non sans oublier de remercier son prédecesseur Monsieur **El Malick NDIAYE**, promu président de l'Assemblée Nationale, pour son soutien qui n'a jamais fait défaut.

En tant que véhicule financier du Ministère de Infrastructures et des Transports terrestres et aériens (**MITTA**) qui contribue de façon durable au financement de l'investissement et de l'exploitation des systèmes de transport en vue de leur modernisation, le Fonds de Développement des Transports terrestres (**FDTT**) s'ouvre aux partenaires pour faciliter le renouvellement du parc de véhicules qui vise à assurer le confort, la sécurité et le bien être des usagers du transports public. Et cela passe par la satisfaction de l'exigence de la durabilité dans un contexte de réduction de la pollution des gaz à effet de serre.

Conformément à sa vocation de levier financier, le FDTT travaillera d'arrache-pied, en collaboration avec ses différents partenaires, afin de faciliter **l'accès au financement** des opérateurs du transport public terrestre, et ce, en poursuivant la mise en œuvre de la politique gouvernementale.

## Monsieur Bara SOW

Administrateur du Fonds de Développement des Transports terrestres (FDTT)

2025



## Mot du PCO

a vision du développement du secteur des infrastructures et des transports terrestres, contenue dans le programme intitulé « **Modernisation du système de transport public**»

porte des actions fortes dont la mise en œuvre impacte significativement la libre circulation des biens et des personnes sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, nous tendons les bras largement ouverts aux partenaires privés aussi bien pour le renouvellement du parc des véhicules de transport public que pour la réalisation d'infrastructures routières. A présent, l'environnement **sociojuridique** fortement sécurisé demeure très favorable aux investissements.

Avec les infrastructures de transports, les **chemins de fer**, le **Ter** et le **BRT**, dans toutes leurs composantes, la vision du chef de l'Etat se matérialise sous la conduite vigilante du Ministre M. **Yankhoba DIEME**. Dans le cadre **Senegal 2050**, le développement et la modernisation des services de transport ainsi que le renouvellement et le renforcement du parc automobile des transports publics occupent une grande place. Et pour cause ! La meilleure mobilité des personnes et des biens répond à des enjeux d'environnement adéquat des affaires et de compétitivité des entreprises.

## Le conseil d'orientation

Organe de supervision, de contrôle et de suivi des activités.

Pour la souplesse de son fonctionnement, la célérité et l'efficacité de son action, la gouvernance du Fonds est assurée par deux organes :

Le Conseil d'Orientation et l'Administrateur. Le Conseil d'orientation est l'organe de supervision, de contrôle et de suivi des activités du FDTT. Il délibère notamment sur : Les programmes pluriannuels d'action et d'investissement ; Le budget annuel du FDTT ; Le plan d'actions annuel ; Les rapports annuels d'activités ; Les conventions de financement engageant le FDTT ; Le règlement intérieur qui définit les règles d'intervention du FDTT...

Les dossiers des requérants soumis à son approbation selon un seuil déterminé par le manuel de procédures.

**Sénégal 2050**



**Yankhoba Ben Alfousseyni SONKO**

President du Conseil d'Orientation du Fonds de Développement des Transports terrestres (FDTT)



# La maturation des programmes et projets du FDTT

**P**our la maturation des programmes et projets du FDTT La 2<sup>e</sup> session de formulation et d'évaluation ex-ante des projets et programmes du Fonds de Développement des Transports terrestres (FDTT) s'est tenue du 07 au 11 octobre 2024 aux Résidences Mamoune Sous la conduite de son Administrateur, M. **Bara Sow**, le FDTT a fait appel au ministère chargé de l'Économie et à celui chargé des Finances pour un déploiement beaucoup plus efficace dans la poursuite de sa mission de financement en vue de la modernisation du système de transport public.



L'atelier fait suite à une première session tenue à Saly au mois d'août. Le Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, M. **El Malick Ndiaye**, était représenté par son Conseiller technique, M. **Abdoulaye Tassé Ndiaye**. Les travaux ont porté sur les canevas de diagnostic et de formulation des projets de renouvellement des véhicules de transport public urbain, interurbain et des marchandises.



## Environnement

# Vers l'introduction de véhicules électriques au Sénégal

Le FDTT, Power.Me et le CMIA en synergie pour des véhicules électriques dans le transport public sénégalais

**L**e Fonds de Développement des Transports terrestres (FDTT), sous la conduite de son Administrateur, a signé une convention cadre de

partenariat avec Power Me et le Conseil mondial des Investissements et des Affaires (CMIA). Entre autres, ladite convention vise le transfert de technologie au Sénégal, la formation et l'employabilité des jeunes dans le secteur. Au demeurant, la mise en place de ce dispositif d'introduction et de vulgarisation de véhicules électriques est actée et vise à financer leur acquisition.

Power.Me s'est engagé à apporter 75% du financement nécessaire pour la mise en œuvre du financement. Facilitateur des investissements, le CMIA s'occupera de la promotion du projet auprès des investisseurs internationaux et de la coordination des efforts en vue. Avec le CMIA, organisation internationale de droit britannique axée sur le développement économique en Afrique, et



La délégation Britannique-Néerlandaise était composée de M. **Idrissa DOUCOURE**, Président Exécutif CMIA, de M. **Edward Van BEEK**, Président Fondateur POWER.ME, de M. **Niels Van DJIK**, Directeur Général UpVolt, de M. **David Jan Michiel de LEEUW**, CEO Enasus Engenering and Development, de M. **Barth Nicholaas DIRK**, CEO IVIGO, de M. **Cheikh DIOP**, Chargé de portefeuilles de projets au CMIA et de Mme **Awa Ba, DAFFE**, PA au CMIA.

le cadre de partenariat prometteur ainsi mis sur pied, participera également à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports, responsable de 16% des émissions de gaz à effet de serre.



# Etat généraux des transports publics

Etats généraux des transports publics, les discussions se poursuivent avec les acteurs dans la recherche de consensus forts le FDTT Fonds de Développement des Transports terrestres dont la mission principale est de contribuer au financement de l'investissement et de l'exploitation pour la modernisation des systèmes de transports publics a pris part au panel concernant la gestion et la modernisation des gares routières. Des échanges enrichissant ont eu lieu avec les acteurs en compagnie du Directeur General du CETUD et du Directeur général des transports terrestres. Il y'a eu 3 jours de discussions sur d'autres sujets aussi divers qu'essentiels pour des changements en profondeur du transport public sénégalais.



## 🇨🇳 China international export, le Sénégal représenté

Présent en chine du 8 au 12 novembre sur invitation du gouvernement, L'Administrateur a participé au China International Export.



Des rencontres prometteuses ont été également tenues dans le cadre du forum CHINE AFRIQUE de la province de Zhejiang Junihua du 8 au 12 Novembre où il était question de nouer des conventions avec les bailleurs de Fonds pour le compte du FDTT - Fonds de Développement des Transports Terrestres.

L'occasion a été saisie pour rencontrer différents partenaires évoluant dans

L'industrie automobile et du transport. Une séance de travail a eu lieu avec le ministre chinois des affaires provinciales pour discuter de financements de nos différentes projets entrant dans le cadre de la modernisation du sous secteur des transports publics terrestres.



Depuis sa création en 2018, cet événement annuel estimé à Shanghai offre une plate-forme dynamique aux industries pour mettre en valeur leurs progrès, y compris le paysage en évolution rapide de la mobilité future. Avec l'industrie automobile qui subit une transformation importante, la zone d'exposition automobile dédiée du CIIE sert de point focal, mettant en évidence les innovations révolutionnaires qui définissent l'avenir des transports. Le salon de l'automobile du CIIE s'est imposé comme le premier lieu pour présenter les dernières innovations en matière de technologie automobile. Ce domaine ne se concentre pas seulement sur le lancement d'avancées automobiles de pointe, mais favorise également l'exploration de futures solutions de mobilité.

Sur le thème "Mobilité, possibilités illimitées à l'avenir" cette année, il réunira 15 marques automobiles mondiales, en se concentrant sur les éléments clés de la mobilité future et en présentant des produits et des technologies de pointe pour offrir aux exposants une opportunité d'exposition mondiale et d'avancement dans l'industrie.



La China International Import Expo (CIIE) représente l'engagement de la Chine en faveur du commerce et de l'innovation mondiaux, invitant les pays du monde entier à explorer de nouvelles frontières dans le commerce et la technologie.



# La Guinée Conakry s'inspire du modèle sénégalais

**L**e Mardi 19 Novembre 2024, le FDTT a reçu une délégation de la Direction Nationale des Transports terrestres (DNTT) de la Guinée Conakry, venue s'inspirer du modèle Sénégalais. Dirigée par monsieur **Mohamed Arafan Cissokho** conseiller principal du ministre des Transports, la délégation était composée de Mme Madina Diawara directrice nationale adjointe des transports terrestres, de **M. Sidiki Fofana** chef de la division coordination des transports terrestres et de **Mamadou Saidou Camara** chef de division étude et planification. **M. El hadji Mamadou Diop** chef de la division des titres de transports routiers à la direction des transports routiers - **DGTT** du Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et Aériens (MITTA) du Sénégal accompagnait cette délégation qui a été accueillie et sensibilisée sur les questions de financement du renouvellement et de la modernisation des systèmes de transport public par l'équipe du FDTT qui comprenait le Président du Conseil d'Orientation **M. Yankhoba Ben Alfousseyni Sonko**, l'Administrateur **M. Bara Sow** et le top management.



## Travaux d'actualisation du manuel de procédures du FDTT

Dans le cadre de son engagement pour une gestion transparente et efficace, le Fonds de Développement des Transports terrestres a lancé un processus de mise à jour de son manuel de procédures. Ce document, qui constitue un référentiel essentiel pour l'ensemble des activités du FDTT, sera finalisé en janvier 2024.

Sous la direction de **M. Ousmane Niébé Diop**, le comité coordonné par **M. Babacar Thiam** travaille d'arrache-pied pour finaliser ce document clé. Une restitution sera faite à **M. Bara Sow**, Administrateur du Fonds.



## EPA: La hiérarchie dans l'administration



Pour rappel, les EPA participent à la démarche inclusive de formation continue des agents du FDTT sur les bonnes pratiques dans l'administration.

**L**a séance n°4 de l'Échange sur les Pratiques administratives (EPA) s'est tenue le mercredi 30 octobre 2024, à la salle de conférence du Fonds de Développement des Transports terrestres (FDTT), sous la coordination du Secrétaire général, **M. Ousmane Niébé Diop**.

Le thème, qui portait sur « la hiérarchie dans l'administration », a été présenté par le Coordonnateur de la cellule communication, **M. Birame Ndiaye**.

Les débats ont tourné autour du caractère essentiel du respect des principes de la hiérarchie qui, du reste, constitue le socle du bon fonctionnement des organisations professionnelles. Venu participer aux échanges, l'Administrateur du FDTT, **M. Bara Sow**, a salué la pertinence du thème avant de préciser que l'humilité et la modestie d'un agent, quel que soit son rang, sont des qualités requises dans la poursuite des objectifs du FDTT. Dès lors, le bon fonctionnement du service public est largement tributaire du dévouement, du respect des uns envers les autres, du leadership et de la loyauté de tous les collaborateurs.

# Le FONGIP et le FDTT, une relation dynamique et fructueuse



**L**e **FONGIP** et le Fonds de Développement des Transports terrestres (**FDTT**) vont travailler à établir une relation dynamique et fructueuse, notamment sur le projet de renouvellement de **2000** taxis urbains pour Dakar et Thies.

**M. Bara Sow**, Administrateur du FDTT et plusieurs de ses collaborateurs ont été reçus, le lundi 2 décembre, par Madame l'Administrateur Général **Mme Ndèye Fatou Mbodji**, en présence de ses équipes.



Les échanges ont été très cordiaux. Les deux structures ont ardemment souhaité démarrer sur de nouvelles bases, avec la mise en place d'un comité pour réfléchir sur les différents aspects pouvant assurer un partenariat fructueux.



## FDTT - ONFP: Un partenariat pour le renforcement de capacités

Des acteurs des transports terrestres.

**D**ans le cadre de la professionnalisation des acteurs du sous secteur des transports terrestres, une équipe de l'Office National de Formation.

Professionnelle (ONFP) conduite par son Directeur général **Mouhamadou Lamine Bara LO** a été reçue par Monsieur **Bara Sow** Administrateur du Fonds de Développement des Transports terrestres (FDTT), entouré de ses collaborateurs.



La rencontre a eu lieu le Jeudi 5 Décembre 2024 dans les locaux du FDTT et elle a porté sur les axes potentiels de collaboration entre les deux entités. Les deux parties vont travailler à mettre en place un cadre de partenariat pour une collaboration fructueuse au bénéfice de la formation et de la professionnalisation des acteurs du sous secteur pour une amélioration significative de la qualité de service du transport public au Sénégal.



## Cérémonie de Passation de Service au Ministère des Infrastructures et des Transports...

**L**e président du Conseil d'Orientation du FDTT Monsieur **Yankhoba Sonko** et Monsieur **Bara Sow** Administrateur du

Fonds de Développement des Transports terrestres (FDTT) ont pris part le Lundi 9 décembre 2024 à la cérémonie de passation de service entre le Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et Aériens sortant, Monsieur **Malick Ndiaye**, récemment élu Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal, et le nouveau Ministre entrant, Monsieur **Yankhoba Diémé**.

Lors de cette cérémonie, l'administrateur du FDTT a rendu un vibrant hommage au ministre sortant en mettant l'accent sur l'impact qu'il a eu dans le secteur en si peu de temps avant de lui souhaiter beaucoup de réussite dans ses nouvelles hautes fonctions.



Il a, par la suite, souhaité la bienvenue au tout nouveau **MITTA** pour qui il n'a aucun doute quant à ses capacités à pouvoir réussir sa mission dans ce ministère très stratégique. Monsieur **Bara Sow** Administrateur du FDTT a également assuré sa disponibilité et celle de toute son équipe à l'accompagner dans le financement pour une modernisation et un développement durable du sous secteur des transports publics terrestres.



## Le FDTT en visite de travail chez SEN IRAN et MECTRANS.

**L**e FDTT en visite de travail chez **SEN IRAN** et **MECTRANS**.

Une forte délégation du Fonds de Développement des Transports terrestres (FDTT) conduite par son Administrateur monsieur Bara Sow s'est rendue le mardi 17 décembre 2024 respectivement à **SENIRAN** et à **MECTRANS** pour une visite de travail.

L'ensemble des projets a été passé en revue afin de les redynamiser. A cet effet, des décisions fortes ont été prises pour la mise en service de la première station à gaz de Saint-Louis et la mise en circulation d'un premier lot échantillon de 15 taxis urbains et de 20 taxis de proximité.

Il a été annoncé lors des échanges le démarrage prochain de l'ambitieux programme des 2.000 taxis urbains.

Les responsables des deux structures ont magnifié la démarche inclusive et collaborative du nouvel Administrateur du FDTT et ont manifesté leur engagement pour un renouvellement et une modernisation du secteur des transports routiers.



## 5ème EPA sur « Le secret professionnel et l'obligation de réserve»

**L**a séance n°5 de l'Échange sur les bonnes pratiques administratives (EPA) s'est tenue le mercredi 18 décembre 2024, à la salle de conférence du Fonds de Développement des Transports terrestres (FDTT), sous la coordination du Secrétaire général, **M. Ousmane Niébé Diop**.

Le thème, qui portait sur « le secret professionnel et l'obligation de réserve », a été présenté par la directrice des financements Madame **Seck Salimata Diop**.

Les débats ont tourné autour des définitions, des enjeux et défis liés au secret professionnel et à l'obligation de réserve.

Justement, les textes législatifs et réglementaires y compris le statut du personnel du FDTT confortent la nécessité pour tout agent de respecter la fidélité, la loyauté, la confidentialité et la discrétion. Le respect de ces principes constitue une garantie de sécurité et de protection des données de toute organisation professionnelle.

Venu participer aux échanges, l'Administrateur du FDTT, **M. Bara Sow**, a félicité la directrice des financements



**P**our sa brillante présentation avant d'en appeler à la responsabilité et à la conscience professionnelle. Il s'agit, ainsi, d'une bonne démarche qui s'inscrit dans la dynamique de préservation de l'intérêt général. Cette séance est la dernière de la série de 2024. Elle fera suite au premier EPA de l'année 2025 qui portera sur le thème "L'esprit d'équipe au service du travail collaboratif". Il sera présenté par la directrice technique madame **Dieng Aissatou Cissé**.



### Financement du renouvellement

## CRITERES D'ELIGIBILITE AU FINANCEMENT DU FDTT

### Les structures bénéficiaires

**L**es organisations des transporteurs en vue du renouvellement du parc des véhicules de transport public, la formation et les études y afférentes ; Les Collectivités territoriales dans le cadre des infrastructures et aménagements urbains ; Les autres structures publiques ou privées qui interviennent dans le développement du secteur du transport public et des infrastructures routières.



**Pour remplir les critères d'éligibilité aux financements du renouvellement du parc des véhicules de transport public, il faut :**

Être membre d'une faîtière et d'un programme de modernisation agréé par l'Etat central et les Collectivités Territoriales ;

Posséder un agrément délivré par la DGTT et valable 5 ans ;

Disposer d'un véhicule immatriculé en son nom, avec une licence urbaine ou interurbaine de transport ;

Exploiter le véhicule sur les itinéraires autorisés conformément à la législation ;

S'engager à participer aux programmes de formation et particulièrement aux sessions avant livraison ;

S'engager à entretenir les véhicules par le concessionnaire du programme pendant toute la durée de remboursement ;

S'engager à assurer le véhicule selon les conditions arrêtées ;

S'engager à respecter les relations contractuelles avec l'ensemble des parties prenantes.

## Renouvellement de 2. 000 taxis urbains.

Le FDTT et le FONGIP signent une convention de partenariat

**A**ccompagné de plusieurs de ses collaborateurs, monsieur **Bara SOW** Administrateur du Fonds de Développement des transports terrestres

(FDTT), a signé le lundi 30 décembre 2024 une convention de partenariat avec le FONGIP représenté, à son siège par madame **Ndeye Fatou MBODJI**, son Administrateur Général.

Cette importante convention vise à renforcer efficacement la dynamique de modernisation du système de transport public et fixe, en même temps, les modalités de la mise en place et de gestion de la ligne de garantie d'un dépôt initial de 500.000.000 f cfa constitué d'une contribution à part égale de 250.000.000 f cfa. Le financement de ce programme devra permettre un renouvellement de 2.000 taxis urbains à gaz, dont un premier lot de 500 pour les régions de Dakar et Thiès.

Il s'agit d'une bonne occasion pour répondre aux critères de rentabilité, d'efficacité, de durabilité, de sécurité et de confortabilité.



Les deux parties se sont engagées à mutualiser ainsi leurs efforts pour accélérer la modernisation du système de transport public au bénéfice des acteurs.



Le FONGIP a été mis sur pied pour agir en complémentarité avec les autres entités publiques de l'écosystème financier afin de mobiliser les ressources financières publiques et privées destinées aux MPME en apportant un meilleur confort aux institutions financières. Il constitue dès lors une réponse innovante et adaptée à la demande sociale.

### Partenariat

## Le FDTT en visite de travail chez SEN IRAN et MECTRANS.

**L**e FDTT en visite de travail chez SEN IRAN et **MECTRANS**. Une forte délégation du Fonds de Développement des Transports terrestres (FDTT).

conduite par son Administrateur monsieur **Bara Sow** s'est rendue le mardi 17 décembre 2024 respectivement à **SENIRAN** et à **MECTRANS** pour une visite de travail.

L'ensemble des projets a été passé en revue afin de les redynamiser. A cet effet, des décisions fortes ont été prises pour la mise en service de la première station à gaz de Saint-Louis et la mise en circulation d'un premier lot échantillon de 15 taxis urbains et de 20 taxis de proximité.

Il a été annoncé lors des échanges le démarrage prochain de l'ambitieux programme des 2.000 taxis urbains.

Les responsables des deux structures ont magnifié la démarche inclusive et collaborative du nouvel Administrateur du FDTT et ont manifesté leur engagement pour un renouvellement et une modernisation du secteur des transports routiers.



## Un décollage timide sur les taxis et mini cars de Saint Louis

La 1<sup>re</sup> Station à gaz de Saint-Louis, bientôt mise en service

**A** la suite de la dernière mission de supervision du **projet pilote** de financement des quinze (15) taxis urbains et vingt 20 véhicules de proximité hybrides à Saint-Louis effectuée le 31 octobre 2024, des progrès importants ont été enregistrés grâce à la synergie des efforts de plusieurs structures. Il s'agit notamment du Fonds de Développement des Transports terrestres (FDTT), du Conseil Exécutif des Transports Urbains Durables (CETUD), de SENIRAN AUTO et de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit des Transporteurs (**MECTRANS**) qui ont mis les bouchées doubles lors de ce déplacement sur Saint-Louis qui devait permettre d'évaluer l'avancement des travaux d'achèvement de la station de gaz, de rencontrer les groupes d'intérêt économique (GIE) de transporteurs, de vérifier l'état des véhicules et de tenir une séance de travail avec le Gouverneur de la région de Saint-Louis.

Pour la première station à gaz dans le nord du pays, des retards causés par un vide juridique concernant l'application de la réglementation et



### séance de travail avec le Gouverneur de la région de Saint-Louis

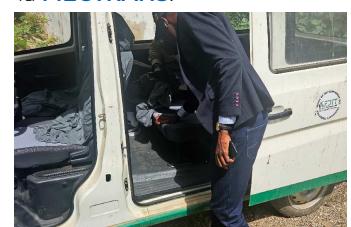
Lors de la séance de travail tenue avec le Gouverneur de la région de Saint-Louis, la délégation comprenant les responsables du **CETUD**, du **FDTT**, de **SENIRAN AUTO** et **MECTRANS**, a informé l'autorité des progrès, de la création du comité local, et des dispositions pour les travaux. Le Gouverneur a soutenu l'initiative et a assuré le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement et des Établissements Classés (**DREEC**) pour l'autorisation d'approvisionnement de la station après le passage d'une inspection devant constater le respect de la réglementation en la matière.



la délivrance des autorisations d'exploitation ont été rattrapés et une lettre-circulaire a été publiée grâce à l'implication des autorités administratives. Les travaux de pose de toiture et de la construction de mur de séparation pour renforcer la sécurité au niveau de la station à gaz ont été réalisés grâce à l'engagement de **SENIRAN AUTO**.

Par ailleurs, une réunion participative et constructive tenue avec plusieurs GIE de transporteurs a permis de dissiper des craintes liées au retard, et un comité local de suivi a été créé pour un faire régulièrement le point.

Sur l'état des véhicules, huit (8) taxis urbains sur quinze (15) sont prêts à rouler, sous réserve d'une expertise technique. Il en est de même pour les vingt (20) véhicules de proximité qui attendent une expertise de spécialistes qui doivent être engagés par la **MECTRANS**.



Aujourd'hui, tout est mis en branle pour le ravitaillement de la station à gaz qui pourrait démarrer avant la fin du premier trimestre de l'année 2025.

## Le FDTT à la cérémonie de présentation de voeux et de décorations du MITTA.

**L**e vendredi 10 janvier 2025, une délégation du Fonds de Développement des Transports terrestres et aériens (FDTT), conduite par le Président du Conseil d'Orientation (PCO) M. Yankhoba Ben Alfousseyni SONKO, comprenant l'Administrateur M. Bara SOW, le secrétaire général M. Ousmane Niébé DIOP et plusieurs de leurs collaborateurs, a honoré de sa présence la cérémonie de présentation de voeux et de décorations au ministère des Transports terrestres et aériens (**MITTA**) à Diamniadio. La cérémonie riche en couleurs a été présidée par M. Yankhoba Diémé, ministre des Transports terrestres et aériens



(**MITTA**), qui a adressé ses vives félicitations aux 172 récipiendaires des contingents de 2019 à 2014. M. Mohamadou Kisma Sakho, Agent Comptable (AC) du FDTT, et Modou Kane Diao, ancien secrétaire général du FDTT, font partie des nominés. Ils ont été décorés respectivement au titre de Chevalier de l'**Ordre National du Mérite** et de chevalier de l'**Ordre National du Lion**.

# Les deux-roues et trois roues motorisées face aux enjeux de sécurité routière

Efficacité dans les embouteillages, faibles contraintes de stationnement, législation assouplie et modèles performants font le succès des deux-roues motorisés en ville. Mais le phénomène soulève des problèmes, particulièrement en matière de sécurité routière.

**L**e FDTT accompagne la politique de sensibilisation pour l'immatriculation gratuite des deux roues.

Mises en branle, les mesures gouvernementales qui visent le renforcement de la sécurité routière et la régularisation du parc de motos en circulation dans les zones urbaines sont entrain d'être appliquées par les services compétents. Ainsi, les détenteurs des motos à deux roues de cylindrée supérieure à 49 cc et non immatriculées trouvent une bonne occasion pour se conformer à la réglementation dans un délai de trois mois.

En collaboration avec la Direction générale des Transports terrestres (**DGTR**), le Fonds de développement des Transports terrestres (**FDTT**) soutient la mesure en accompagnant des initiatives de sensibilisation entreprises par des citoyens et des influenceurs sur plusieurs plateformes de réseaux sociaux.

L'objectif est de toucher le maximum de conducteurs de motos pour qu'ils profitent de la gratuité d'immatriculation en se régularisant dans les délais qui prennent fin le 13 mars prochain conformément à la circulaire primatoriale du 13 décembre 2024.



Le ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens (**MITTA**) avait clarifié les modalités pour faciliter la régularisation avec des pièces complètes qui permettent aux détenteurs des motos de circuler en toute légalité. Justement, une plateforme numérique est mise en place pour permettre aux usagers de prendre rendez-vous gratuitement et de suivre leur processus d'immatriculation :

[bindu-mitta.sec.gouv.sn](http://bindu-mitta.sec.gouv.sn)

## Identification et immatriculation

Aujourd'hui, l'identification des motos à travers un système d'immatriculation obligatoire est un des objectifs visés par les autorités qui estiment que cela permettra d'assurer un meilleur contrôle de la circulation de ces véhicules, surtout dans les grandes agglomérations où leur nombre ne cesse de croître.

Dans le cadre de la circulaire primatorale n° **000015/PM/CAB/CT** Infrastructure du 13 décembre 2024, le ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens (MITTA) a mis en place un plan d'action concerté avec les autres ministères concernés, notamment le ministère des Finances et du Budget (MFB) et le ministère des Pêches et des Infrastructures maritimes et portuaires (MPIMP).



## Communiqué de presse

### Le MITTA annonce des mesures pour la régularisation des motos et la sécurité routière

Le Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens (MITTA) a mis en place une série de mesures visant à renforcer la sécurité routière et à régulariser les motos de plus de 49 cc. Conformément à une [circulaire du Premier ministre du 13 décembre 2024](#), un délai de trois mois, allant jusqu'au **13 mars 2025**, a été accordé aux propriétaires de motos non immatriculées pour se conformer à l'obligation d'immatriculation. Pendant cette période, aucune sanction ne sera appliquée pour l'absence de plaques d'immatriculation, mais les autres contrôles routiers demeureront en vigueur.

Le MITTA a également annoncé une campagne d'immatriculation gratuite des motos à partir de la semaine du **6 janvier 2025**, afin de faciliter la régularisation des véhicules. Cependant, à compter du **13 mars 2025**, toute moto non immatriculée sera mise en fourrière.

Le Ministère appelle les propriétaires de motos à profiter de cette période pour se conformer aux nouvelles directives et contribuer ainsi à l'amélioration de la sécurité routière au Sénégal.

**REPUBLICHE DU SENEGAL**  
 Un Peuple, un But, une Foi  
 Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens  
**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**À l'attention des détenteurs de véhicules 2 roues de cylindrée supérieure à 49 cc et non immatriculées**

Le Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens (MITTA) informe les détenteurs de motos 2 roues de cylindrée supérieure à 49 cc et non immatriculées, qu'en application de la circulaire primatorale numéro **000015/PM/CAB/CT** Infrastructure du 13 décembre 2024 relative à la mise en œuvre de mesures conservatoires de renforcement de la prévention et de la sécurité routière, un plan d'action a été engagé par les autorités compétentes.

Après une séance de travail fructueuse réunissant les représentants du MITTA, et du Ministère des Finances et du Budget (MFB), du Ministère des Pêches et des Infrastructures maritimes et portuaires (MPIMP) à travers le Port autonome de Dakar, ainsi que des hauts responsables des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), notamment de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale, les positions ont été harmonisées et les plans d'actions synchronisés en vue d'assurer une mise en œuvre efficace des mesures édictées par ladite circulaire primatoriale.

Dans ce cadre, des décisions spécifiques ont été prises concernant les véhicules deux-roues actuellement fortement utilisés dans les zones urbaines. Ces mesures visent à renforcer la sécurité publique par l'identification des motos et à contrôler l'usage de ces véhicules afin d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route.

Sous ce rapport, le MITTA appelle tous les détenteurs de véhicule deux-roues concernés par les Directives du Premier Ministre à se conformer aux mesures qui seront précisées très prochainement pour faciliter la gratuité liée aux paiements des taxes d'impôts.

# Partenariat Sénégal-Iran : Le secteur des transports en plein essor

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le cadre du programme de renouvellement du parc de taxis sénégalais.

L'Administrateur du Fonds de Développement des Transports Terrestres (FDTT), Bara Sow, s'est entretenu avec l'Ambassadeur d'Iran au Sénégal, Hassan Asgari, afin de renforcer la coopération entre les deux pays dans ce domaine stratégique.

Les discussions ont porté sur le projet de renouvellement de 2000 taxis urbains, un programme ambitieux visant à moderniser le secteur des transports au Sénégal. Les deux parties ont souligné la profondeur des relations historiques entre le Sénégal et l'Iran, et ont convenu de travailler ensemble pour concrétiser ce projet dans les meilleurs délais.



Le FDTT a exprimé sa gratitude à l'Iran pour son soutien et a mis en avant les avantages d'un partenariat gagnant-gagnant, notamment le transfert de technologies qui bénéficiera aux deux pays. De son côté, l'ambassadeur d'Iran a assuré de son plein appui à ce projet et s'est dit ouvert à explorer d'autres pistes de collaboration dans le secteur des transports.

## Modernisation du transport

### Focus sur la modernisation des transports terrestres

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 15 JANVIER 2025

**L**e Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, le mercredi

15 janvier 2025, la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres, au Palais de la République.

En introduction de sa communication, le Président de la République a mis l'accent sur l'urgence d'accélérer la modernisation des transports dans tous ses compartiments suite aux conclusions des Etats généraux du secteur.

Il a demandé au Premier Ministre et au Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, de finaliser le **Plan d'Action du Gouvernement pour la modernisation des transports terrestres**, en tenant compte, dans l'agenda d'exécution, de toutes les contraintes juridiques, logistiques, administratives, fiscales et financières liées à l'atteinte des objectifs collectifs définis.

Il a rappelé au Gouvernement, dans le cadre de l'exécution des mesures



d'amélioration de la sécurité routière, la nécessité d'adopter un dispositif spécial de réglementation de la circulation des cyclomoteurs, conformément au code de la route et aux mesures prescrites pour le transport des personnes dans des zones et localités bien ciblées. Par ailleurs, le Chef de l'Etat a invité le **Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens** à intensifier le processus de renouvellement des gros porteurs, des véhicules de transports urbains et interurbains de toutes les catégories. Il a demandé au Gouvernement d'intégrer le secteur des transports comme domaine prioritaire dans le déploiement des incitations devant promouvoir l'employabilité et l'emploi décent des jeunes.

A ce sujet, le Gouvernement devra accentuer le développement des instruments de formation professionnelle (des chauffeurs, des mécaniciens, etc.) et une meilleure sécurisation « des emplois informels » du secteur à travers l'organisation des acteurs, leur financement adéquat, mais également la conclusion progressive de contrats de travail réguliers, assortis d'une couverture sociale systématique.

## Adresse:

Rue NG 96, Zone 17 Ngor-  
Route des Almadies, Dakar

## Site web:

[www.fdtt.sn](http://www.fdtt.sn)

## Email:

[contact@fdtt.sn](mailto:contact@fdtt.sn)

## Téléphone:

+221 33 820 39 40